

Paris, le 25 juillet 2007

Un pas en avant, 3 pas en arrière ...

Ce refrain rebondit dans nos têtes depuis ce matin et nous rappelle les manifestations de l'automne dernier...

En effet, hier soir, un débat rétrograde a eu lieu à l'Assemblée Nationale, traitant de la mise en place ou non de la réforme LMD pour les filières paramédicales et sage-femme. Pourtant :

- depuis le 1^{er} décembre 2006 la mise en place du LMD est déjà engagée par les tutelles pour les filières paramédicales et sage-femme.
- par ailleurs, les filières médicales dont les sages-femmes [trop souvent oubliées ou rattachées aux filières paramédicales] participent à la mise en place de la L1 sur le modèle du rapport Thuillez.

Nous sommes consternés de voir que la question de la mise en place du LMD est encore posée, et que celle de l'intégration universitaire n'est pas traitée alors même que le débat porte sur la réforme de l'université !

Nous saluons tout de même l'intérêt porté par nos députés pour l'avenir de nos études par la mise en place d'une mission parlementaire.

Mais plusieurs questions se posent quant à l'objet précis de cette mission:

- la mise en place du LMD pour les filières santé est-elle réellement remise en question ???? ?
- la différence entre LMD et intégration universitaire a-t-elle été saisie par nos décideurs politiques ?
- **nos députés et ministres veilleront-ils à considérer les sages-femmes comme une profession médicale à part entière et ainsi lui consacreront-ils un régime d'exception?**

Ces questions sont essentielles, nous veillerons à ce que cette mission, dont la discussion parlementaire d'origine laisse présager le pire, se transforme en un réel pas en avant pour la formation des sages-femmes mais aussi des filières paramédicales.

Contacts presse :

Myriam Kheniche - présidente - 06 82 91 40 80 - president@anesf.com
Mathilde Pélissié – 06 64 95 33 92 – anesfmathilde@gmail.com